Le Monde des Plantes

INTERMÉDIAIRE DES BOTANISTES

REVUE INTERNATIONALE PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

Bibliographie, Informations, Renseignements, Offres, Demandes, Echanges

Compte Chèques Postaux : Ch. DUFFOUR, Bordeaux, Nº 4969

ABONNEMENT

UN AN....... 10 francs Le numéro : 1 fr. 75

Le Abonnements partent du 1° Janvier Toute personne qui ne se désabonnera pus seru considérée comme reabonnée. Fondateur : H. LÉVEILLÉ, 🐶

Directeur: Ch. DUFFOUR, *, * 1. 3

DIRECTION

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

16, rue Jeanne-d'Arc
AGEN (Lot-et-Garonne)

FRANCE

Le Monde des Plantes

Nous avons consacré pendant 13 ans nos efforts et notre activité à la parution régulière du *Monde des Plantes* fondé par M. Lévelllé.

Et c'est avec bien du regret que nous aurions abandonné la publication de cette modeste revue

Mais nous avons la joie profonde d'informer nos lecteurs que le Monde des Plantes continuera à être l'intermédiaire entre les botanistes

Un grand ami des plantes, M. P. Fournier, a bien voulu se charger de poursuivre notre œuvre.

M. P. FOURNIER est l'auteur du Bréviaire du Botaniste : florule de poche des genres et espèces complexes, ainsi que de leurs hybrides. C'est dire qu'il a la compétence désirable pour donner une vive impulsion au Monde des Plantes. Sous sa direction éclairée la revue va prendre un essor nouveau.

Les abonnés seront tenus au courant de tout ce qui se publie dans l'étude de la Flore francaise et de la Flore étrangère.

Nous souhaitons longue existence au Monde des Plantes et nous prions instamment nos collaborateurs, nos lecteurs et nos amis de lui rester fidèles et d'apporter leur concours à M. P. FOURNIER, 7, allée des Belles-Vues, Garches (S.-et-O.).

Ch. Duffour.

OFFRES ET DEMANDES

M. Coxill, directeur d'école honoraire à Vernet-les-Bains (Pyrénées-Orientales), désire se procurer des plantes pour herbier provenant des régions alpine et glaciale des Alpes et des Pyrénées et quelques espèces de la ré-

gion méditerranéenne. Lui adresser oblata en lui faisant connaître les conditions de vente. Il peut offrir des espèces des Pyrénées-Orientales (notamment des échantillons de *Lithos*permum oleæfolium Lap.) et quelques espèces de France, mais seulement en échange des plantes demandées ci-dessus.

Les Lathyrus odoratus, sativa et Cicéra L. et leurs effets sur l'organisme

Les 3 plantes de la famille des Gesses : lathyrus odoratus, gesse odorante ou pois de senteur, lathyrus sativa L., ou pois carré, lathyrus Cicera L. ou pois chiche sont douées dès que la graine commence à se former et surtout à murir, de propriétés vénéneuses dues à la lathyrine, découverte par le chimiste Kienz. Elle se fixe sur les nerfs et principalement des cellules nerveuses de la substance grise du renflement lombaire, ou de la moelle, qui entraîne une laryngite avec salivation interne, pouvant aller jusqu'à l'asphyxie, et la paralysie des membres antérieurs sur les moutons, et plutôt des membres postérieurs allant jusqu'à la paraplégie chez les herbivores, tels que les bœufs, les chevaux, mulets, anes : ou des membres inférieurs chez l'homme, les paralysant complètement, commençant par le membre gauche puis continuant par le droit. dès qu'on en fait un usage continu et même prolongé, pouvant même apparaître quelque temps après la cessation de leur usage. Résultat d'une communication à la Société de Pathologie Comparée faite le 13 octobre 1931 par M. Th. Crouzel à cette Societé. Le poison se répand dans le rizhome, les racines, la plante elle-même ; il augmente la formation de la fibrine et de l'albumine. Cette plante qui donne beaucoup de sang aux herbivores, devrait être fauchée en vert avant que les gousses commencent à apparaître. Ainsi font les fermiers anglais qui n'avaient pas tardé à en reconnaître les propriétés nocives.

TH. CROUZEL.

UN DERNIER MOT AU SUJET DES HYBRIDES

Mon cher Directeur,

Vous aviez bien voulu insérer dans votre Monde des Plantes (n° 71-186) la première partie de ma réponse aux attaques de M. Fouillade au sujet des hybrides. J'avais tardé à donner la « suite et fin » par raison de santé et aussi parce que je répugne aux polémiques personnelles, presque toujours stériles. M. Fouillade, sans même attendre cette « suite et fin », donc sans savoir ce que je lui répondrais, publia dans votre Revue une nouvelle attaque, plus violente que la précédente, allant jusqu'à mettre en doute ma sincérité. J'étais donc décidé à ne rien lui répondre.

Mais des botanistes, qui veulent bien me témoigner quelque amitié et s'intéresser à mes modestes essais pour essayer de débrouiller la question si enchevêtrée des hybrides, ont beaucoup insisté pour que je publie une réponse aux « critiques » de mon adversaire. Ils m'ont fait remarquer que mon silence pourrait être interprété comme aveu par luimême et par ceux qui ne me connaissent pas. Ce motif est à considérer. Lui seul m'incite a vous envoyer ces quelques lignes.

D'abord, je ferai deux remarques, pour bien situer le débat, sinon moralement, du moins intellectuellement. Mon contradicteur me reproche de m'être comparé à Linné (sic!) Il en profite pour se moquer, en m'invitant à la modestie. J'ai assez le sens du ridicule pour ne m'ètre jamais permis consciemment cette comparaison. Toutefois, par crainte que quelque expression amphibologique ne m'ait échappé, j'ai relu ma publication Plantes hybrides de France (p. 7), où, selon mon contradicteur, se trouvait la comparaison incriminée. Je n'y ai rien trouvé qui puisse motiver, même de très loin, son affirmation. A-t-il bien compris ce qu'il lisait ? J'en doute, car j'ai constaté, par exemple, dans plusieurs passages de ses « critiques », la citation du mot « moliniforme » qu'il m'attribue. J'ai cru d'abord à une coquille de typographe, mais la répétition de cette énormité exclut cette hypothèse. Il est à peine utile de dire que je n'ai jamais employé ce barbarisme. J'ai parlé de gousses « moni-liformes ». Un banal élève de sixième sait que monile signifie en latin un collier, une chaînette. mot qu'il ne confondra pas avec molina, qui signifie un moulin. Est-ce donc si difficile de chercher dans un dictionnaire l'orthographe d'un mot dont on ignore la signification? Mon contradicteur, dans sa hâte de trouver à

critiquer, n'a pas daigné s'arrèler à ces minimes contingences. Il n'a point douté qu'il lisait « moliniforme », ce qui ne choque certes pas ses connaissances en latin, et non plus, semble-t-il, son bon sens. de découvrir des gousses en forme de moulin! N'insistons pas. Ce serait cruel. Je ne mettrai pas en doute sa bonne foi, mais il me sera bien permis de faire quelques réserves au sujet de sa lucidité. Hélas! nous verrons que ce n'est pas la seule fois où il a cru voir et lire des choses « moliniformes »!

La discussion portait, si je l'ai bien compris, sur des idées générales et des cas particuliers. Examinons méthodiquement chacune de ces parties, afin de ne pas nous égarer dans

ce qu'un de nos confrères nomme irrévérencieusement le fouillis de M. F....

1º **Idées générales.** — Deux questions étaient en cause :

Lois générales de l'hybridité. — J'avais cru comprendre que mon contradicteur niait ces lois, et j'avais cité à ce sujet (p. 33-34) textuellement deux de ses affirmations, qui me paraissaient bien typiques. Il déclare maintenant qu'il croit à l'existence de ces lois générales. Prenons-en acte, sans essayer de savoir comment il peut concilier dans son esprit l'existence de ces lois générales avec son affirmation antérieure que « les effets de l'hybridation varient avec les familles, les genres et souvent même avec les espèces d'un même genre ». Sans doute a-t-il trouvé à Tonnay-Charente des moyens d'informations que je n'ai pas su découvrir à Paris.

II. Hybrides inverses. — Mon contradicteur semble maintenant croire à ces hybrides — sans y croire — tout en y croyant — selon une habitude de raisonnement coutumière à la chicane des basochiens. Les hybrides dits inverses sont vraiment trop fréquents, dans la plupart des familles végétales, pour qu'un botaniste puisse, sans être ridicule, nier leur existence et ne pas leur reconnaître une cer-

taine importance.

En somme, la discussion au sujet des idées générales se résout en une simple question de nuances. Dont acte, pour parler un langage cher à mon adversaire.

2º Cas particuliers. — Mon contradicteur m'a âprement critiqué au sujet de trois plantes publiées :

1. Epilobium Martrinio. — J'aurais publié sous ce nom une plante qui n'est pas celle de Martrin-Donos. D'abord, je ferai observer que les critiques de mon adversaire s'adressent non à moi, comme il l'imagine, mais à M. Lambert, signataire de l'article bien connu en France pour sa compétence en Epilobes, qu'il étudie depuis trente ans. De plus, je serais curieux de savoir où mon contradicteur

a trouvé les preuves de ses affirmations. Estce dans la diagnose de Martrin-Donos ? Dans ce cas, je lui reconnaitrais de suite, un « flair » doublé d'une seconde vue exceptionnelle, car cette diagnose en deux lignes ne donne rien, notamment au sujet du stigmate. Est-ce dans l'herbier de Martrin-Donos ? Ce serait encore plus extraordinaire. Cet herbier. si je suis bien renseigné, a été acquis par Gaston Gautier dont les collections furent cédées à l'étranger par Giraudias. Où donc mon contradicteur a-t-il pu le consulter ? S'il ne l'a pas consulté, comment peut-il connaître cet Epilobe, et savoir notamment s'il a un stigmate capité ou cruciforme, à moins d'être doué d'un don de télévision, unique au monde :

II. CENTAUREA CHAIXIO VAR. nov. Mouliniério. — Cette fois, mon contradicteur a bien cru me couvrir de confusion. Hélas ! il atteint, d'un coup droit... M. Jeanjean, dont il vante la perspicacité. A lui touché ! L'opinion de M. Jeanjean est en effet imprimée textuellement (p. 95). C'est encore lui l'inventeur de la var. nov. Moulinierio. Je prends Linné à témoin que je n'y suis pour rien! Mon rôle, extrêmement modeste, a consisté simplement à déclarer, sous ma signature, que je ne donnais la diagnose de C. Chaixio « qu'à titre d'indication » parce que M. Jeanjean affirmait que, sur place, l'hybride avait tout à fait l'aspect de C. aspera, qui croissait à côté. J'ajoutais que cette plante « paraît être semblable, sinon identique, à C. Pouzinio ». Mon contradicteur a-t-il lu tout cela ? Je n'en suis pas bien sûr. D'ailleurs, il lit si vite !... ce qui explique qu'il me reproche de n'avoir point vu que je distribuais tout simplement C. Pouzinio. On ne saurait prendre plus spirituellement le Pirée pour un homme!

III. Ornithorus Guyonio. — Mon contradicteur a cru m'être bien désagréable en déclarant que cette plante est du néant, parce qu'il est convaincu que j'en suis le papa. Hélas ! je suis obligé de lui dire à nouveau : « Calmezvous. Lisez le texte (p. 109), autant que possible à tête reposée. Voyez : le papa est encore... qui donc ? Mais justement M. Jeanjean, déjà nommé, dont vous vous plaisez à reconnaître la perspicacité, — par opposition à ma cécité. Excusez-moi : mon rôle a été encore une fois, fort modeste. Il n'a consiste qu'à habiller d'un latin à peu près acceptable la diagnose française de l'auteur (M. Jeanjean), et à proposer pour cette plante un nom, c'est-à-dire une étiquette ».

Je pourrais allonger facilement cette liste, en parlant du principe de causalité, de l'hybridologie, des mensurations en millimètres qui, de même que les fuseaux horaires, semblent varier entre le méridien de Paris et celui de Tonnay-Charente, etc. A quoi bon? J'entends déjà les éclats de rire homériques des confrères botanistes lorsqu'ils auront vérifié la rigoureuse véracité de mes affirma-

tions. Je ne sais pas si M. Jeanjean est un amateur de jardins; dans ce cas, je me méfierais, quand M. F... me ferait visite, et je m'arrangerais pour mettre discrètement hors de sa portée tous les pavés des environs.

Mais, pourrait-on dire, il se peut que votre contradicteur se soit trompé en vous attribuant des erreurs, bien qu'elles existent du fait de vos collaborateurs. L'espace m'est trop mesuré, dans ce dernier numéro du Monde des Plantes, pour que je puisse répondre tout à mon aise à cette objection. Cependant, je ferai remarquer que, dans le premier cas, la compétence de M. Lambert est indiscutable, pour tout botaniste sérieux. Quant aux deux autres cas, je les abandonne bien volontiers à mon contradicteur, en le priant de s'entendre directement avec M. Jeanjean, puisque lui-même se porte garant de la perspicacité de celui-ci. Pour la première fois peut-être, deux augures pourront se regarder sans rire.

Examinons maintenant la compétence de mon contradicteur. Les lecteurs jugeront ce qu'il faut en penser, après avoir vérifié les références ci-dessous. Parlons d'abord de Hordeum Pavisi. Nous trouverons tous renseignements à ce sujet dans le Bulletin de la Soc. bot. des Deux-Sèvres. Mon contradicteur, suivant en cela M. Préaubert, l'a d'abord déterminé hybride, a publié à ce sujet dans ledit Bulletin [(1911) 47-51] une longue notice, suivie d'une planche, d'une conviction touchante, où ledit « hybride » apparaît encadré par ses deux parents... putatifs! et conclut (p. 50) que cette plante est non seulement hybride. mais bien mieux un hybride fixé!... dans son imagination. Je plains le malheureux botaniste qui se serait aventure à émettre alors des doutes à ce sujet. Puis, à la suite de certaines constatations, auxquelles je ne fus peutêtre pas totalement étranger — inde irae, diraient les anciens — mon adversaire abandonna l'idée d'hybridité avec une fougue telle que je dus intervenir auprès de M. Préaubert, dont il suspectait aussi la sincérité, afin d'éviter un esclandre, toujours regrettable. Heureusement, M. Préaubert est un sage! Il m'écrivit qu'il ne voulait plus discuter avec ce furieux. Le combat cessa donc faute de combattants. Mon adversaire conclut, dans sa noble candeur, que ce silence était un aveu, sans doute... moliniforme!

Alors il se livra à un étonnant « tourneboulage » où H. Pavisi était trimbalé — toujours sans aucun doute — tantôt du côté de H. maritimum, tantôt du côté de H. secalinum, celui-ci jouissant du privilège d'être une espèceaccordéon, suivant qu'on le prenait « sensu stricto » ou « sensu lato », à mon grand ébahissement, sinon à celui de son auteur, Schreber, mort, heureusement pour sa tranquillité. depuis un siècle.

Parlons aussi de Carex Joussetio. Voilà en-

core une plante qui a eu de la veine d'avoir affaire à mon contradicteur! Tous les botanistes sont d'accord pour affirmer que l'un des parents est C. Mairei. Mais quel est l'autre parent ? Toujours dans le Bullètin de la Soc. bot. des Deux-Sèvres [(1930) 137-144] nous trouverons de savantes déductions de M. F... soutenant mordicus - avec diagnose et copieuses considérations sur la couleur, les nervures, la forme des utricules... — que l'autre parent est C. distans, à l'aide d'arguments qu'il croyait irrésistibles, notamment parce qu'il n'avait pas trouvé C. punctata à moins de 1.500 mètres de l'hybride! Par contre, MM. Coste et Simon, sur la simple vue de specimens d'herbier, n'étant jamais allés sur place, affirmaient que le parent litigieux est C. punctata. Ah! comme j'aurais plaint encore le malheureux botaniste assez imprudent pour n'avoir point l'opinion orthodoxe (provisoirement) de mon contradicteur ! Puis, tout-àcoup, patatras! Voilà que C. punctata est déconvert à moins de 500 mètres de l'hybride, et qu'une étude plus attentive des utricules montre bien qu'il est le second parent cherché. A mon tour, j'insérai, en toute candeur, ces résultats dans mes Plantes hybrides de France (p. 117-118).

Il scrait facile de multiplier les exemples. Les deux précédents sont, j'imagine, suffisamment instructifs. Certes, il est permis à tout le monde de se tromper. Certaines erreurs sont salutaires, quand elles invitent à la prudence et à la courtoisie. Mais lorsqu'on se permet de critiquer autrui — avec quel tact! avec quelle justesse! — quand on pose à l'« oculatissime » (prière à M. F... de ne pas chercher ce mot dans le dictionnaire), on doit être infaillibe, puisqu'on prétend en fait être. mieux que l'égal de Linné, le Pape de la Botanique.

En somme, mon contradicteur donne, en toute innocence, je veux bien le croire, un exemple bien curieux. Il est au fond victime du milieu dans lequel il a évolué. Il a commencé par être instituteur. Je ne dis pas cela pour lui reprocher l'esprit primaire, puisque je l'ai constaté avec joie dans Sudre, et que sa veuve m'en a remercié avec effusion. Puis il a continué par être greffier, ce qui lui vaut des circonstances atténuantes. Dans ce milieu où la chicane est la règle, où pour tout procès c'est çà, sans être çà, tout en étant çà, il a pris à son insu des habitudes de raisonnement très spéciales, notamment l'idée qu'il a toujours en face de lui des gens de mauvaise foi, quand ils ne sont pas de son avis. C'est en définitive l'état d'esprit de l'adjudant Frick, qui voit partout des carottiers. Puis il a transplanté ces habitudes dans la botanique où elles ont produit des... hybrides. Cet amalgame l'a conduit à construire, avec intrépidité, des raisonnements qui, trop souvent, portent à faux. Ce fait est particulièrement net pour la question si difficile des hybrides. Mon contradicteur s'imagine encore que l'on peut discuter au sujet des hybrides comme au sujet des espèces. Il confond perpétuellement deux opérations mentales absolument distinctes : la détermination, suffisante pour les espèces parce qu'elle comporte un degré satisfaisant de véracité, et l'interprétation, nécessaire pour les hybrides, bien qu'elle ne constitue, dans l'état actuel de la science, pour tous les botanistes, qu'une large part d'alea.

Le reste est dû probablement à quelque crise de dyspepsie. C'est une explication, non

une excuse

Vous voyez, mon cher directeur, ce qui subsiste de la petite conspiration faite pour jeter le discrédit sur mes modestes recherches concernant les hybrides. Elle était habillée en baudruche. Un petit coup d'épingle a suffi pour la dégonfler. Je regrette seulement qu'on n'ait pas voulu reconnaître la large hospitalité que j'ai constamment offerte, à mes frais, dans mes Plantes hybrides de France, à tous ceux de mes confrères botanistes qui estiment avoir à publier une opinion. Mon contradicteur devrait pourtant être bien renseigné à ce sujet, puisque je me suis toujours mis à sa disposition à Paris pour lui communiquer tous les renseignements qu'il désirait, pour lui obtenir, non sans difficultés, cette session extraordinaire de la Soc. bot. de France, dans sa région, afin de le mettre en vedette, qu'enfin dans le dernier fascicule de ma publication, je lui ai réservé notamment six pages sur dix d'additions et rectifications, sans lui avoir jamais demandé un centime de contribution.

J'espère qu'après avoir lu mes explications, les lecteurs du Monde des Plantes voudront bien conclure que, si ma publication contient des erreurs, comme toute œuvre humaine — j'en connais de graves, que personne ne m'a signalées et que je rectifierai dans un prochain fascicule — elle ne mérite cependant pas le dénigrement que mon contradicteur avait cru habile d'imaginer pour la discréditer, et dont je lui laisse, en me contentant de sourire, toute la responsabilité.

Je termine en vous remerciant, mon cher directeur, de la sympathique hospitalité que vous m'offrez in extremis dans votre Monde des Plantes, et en vous renouvelant l'assurance de mes biens cordiaux sentiments.

Dr Guétrot.

CÉNOMANE

Plantes composant le fascicule 1931

D'Alleizette

2395. Aster Linosyris Bernh.

2396. Senecio erucifolius I.., v. latilobus Boiss.

2397. Atriplex roseum L., βalbum DC.

2398. Orchis Sambucina L. F. Jeanjean s. v. purpureus Rv. 2399. 2439. Viola Riviniana Reich. 2440. hirta L., v. lætevirens Clav. A. Bouchon 2441.s.-v. albocal-2400. OEnothera parviflora L. carata Jeanj. 2401. Saxifraga Hariotii Luiz et Soul., v. 2442. Serapias Lingua L., variation : ovatamajor. subrotunda Jeanj. 2402. Inula viscosa Ait., α longifolia Ry. 2403. Euphrasia stricta Host., v. typica. 2443. Orchis ustulatus L. 2444.sesquipedalis Willd. 2404. Festuca dumetorum L. Borderei (Hack.) St-Yves. P. de Larnimat 2445. Brassica Cheiranthus Vill. L. Ceballos 2446. Teucrium Chamædrys L. 2406. Moricandia Ramburei Well. 2447.montanum L. 2407. Drosophyllum lusitanicum Link. 2448. Spiranthes autumnalis Rich. 2408. Ononis speciosa Lag. Dr R. Maire 2409. Stæhelina bætica DC. 2410. Linaria tristis Mill., v. Amoi Pau. 2449. Biscutella raphanifolia Poir. platycalix Boiss. 2411. 2450. Monchia erecta (L.) Gærtn., v. octandra (Ziz.) Gürke. J. CHEVALIER 2451. Cerastium tetrandrum Curt. 2412. Astragalus Bayonensis Lois. 2452. Eucalyptus Raveretiana F. Muell. 2413. Ephedra distachya L. 2453. melanophloia F. Muell. 2414. Pimpinella peregrina L. 2454. Helosciadium crassipes (Spr.) Koch. 2455. Valerianella Olitoria (L.) Mœnch., v. 2415. Gomphocarpus fruticosus R. Br. typica Fiori. P. CHOUARD 2456. Hertia maroccana (Batt.) Maire. 2416. Xatardia Scabra Meiss. 2457. Senecio Perralderianus Coss. 2417. Lavandula viridis Willd. 2458. Erica umbellata L. 2418. Cynomorium coccineum L. 2459. Phlomis Bovei de Noé. 2419. × Salix rubra Huds. (= S. purpurea 2460. Pinus nigra Arn., subsp. laricio (Poir.) × viminalis). Palibin, var. mauretanica Maire 2420. Luzula purpurea Link. et Peyerimhoff. 2461. Orchis coriophora L., v. major Camus. M. DESPATY 2462. Pennisetum orientale Rich., ssp. Pa-risii Trabut. 2421. Galium aristatum L. 2422. Senecio uniflorus All. 2463. Gaudinia maroccana Trabut. 2423. Artemisia glacialis L. 2464. Poa alpina L., var. Djurdjuræ Trabut. 2424. Saussurea alpina DC. 2465. Sphenopus divaricatus (Gouan.) Rchb. 2425. Carex digitata L. 2466. Cynosurus Balansæ Coss. 2467.polybracteatus Poir. G. Didier 2468. elegans Desf., non Auct. 2469. Pappophorum scabrum Kunth. 2426. Rubus Genevieri Bor. 2427. 2470. Festuca festucoides (Bertol.) Beckerer. — adscitus Gen. 2428. Campanula glomerata L. 2471. Marsilia diffusa Le Prieur, var. alge-2429. Scabiosa Columbaria L., v. glabrescens riensis A. Braun. (Jord.) Ry. 2472. Isoetes adspersa A. Braun. 2430. × Mentha longifolia × rotundifolia. MILLIAT **2**431. × verticillata L. = M. aqua-2473. Draba affinis Host, tica × arvensis Wirtg 2474. Lychnis Flos-Jovis Desr. 2432. Deschampsia cospitosa P. B., race D. 2475. Vicia silvatica L. Andræi Schur. 2476. Petasites albus Gærtn. CH. DUFFOUR 2477. Fritillaria Meleagris L. 2433. Avena fatua L., var. pilosissima Gray. P. DE PALÉZIEUX Gray. 2434. 2478. × Salix erythroclados Simk = S. alba L., var. hybrida (Péterm.) Ascherson. × triandra. 2479. livida Wahlbg. Dr Arthur Huber 2480. × dichroa Döll = S. 'aurita × 2435. Impatiens parviflora DC. purpurea. 2436. Roylei Walpers. 2481. Allium suaveolens Jacq. 2437. Senecio abrotanifolius L. L. SAMAT 2438. × Cirsium rigens Wallr. = C. acaule Web. × oleraceum Scop. 2482. Convolvulus tricolor L

2483. Stachys annua L.

2484. Euphorbia Chamæsyce L., v. canescens Boiss.

2485. Cyperus fuscus L., var. virescens Koch.

P. SENAY

2486. Cakile maritima Scop., proles C. Hispanica (Jord.) Ry et F.

2687. × Arctium nothum Ruhm = A. majus × minus.

2488. Linaria repens L., s. v. albiflora Car. et St Lag.

WEILLER

2489. Halimium alyssoides Lam., v. vulgare Wk.

2490. Retama retam Webb.

2491. Matricaria Maroccana Ball.

2492. Satureia Fontanesii Brig.

E. Wilczek

2493. Corydalis solida Sw., v. australis Hausm.

2494. Lappula deflexa Garcke.

2495. Euphrasia viscosa L.

2496. Carex humilis Levss.

Notes:

a) L'Astragalus Bayonensis Loisel, qui est en réalité spécial aux côtes françaises de l'Océan, a été découvert, il y a près d'un siècle, par le Dr Le Sauvage, dans les dunes de Merville (Calvados). (1)

La présence de cette plante dans une localité beaucoup plus septentrionale et jusqu'ici unique sur les côtes de la Manche, est particulièrement intéressante ; mais il est bien à craindre que sa disparition soit prochaine. Une station balnéaire s'est constituée assez récemment, sous le nom de Franceville, dans les nombreuses dunes situées entre Merville et la mer. Après de longues recherches, je n'ai rencontré l'Astragalus Bayonensis que sur un seul point où il est d'ailleurs peu abondant. J'ai pris soin de n'arracher aucune racine. Mais il suffira, sans doute, de l'établissement d'une construction quelconque pour que la station soit définitivement détruite.

Joseph Chevalier.

b) La part que j'ai reçue du nº 2275 distribuée par M. le Frère Louis-Arsène n'est certainement pas Statice lychnidifolia Gir. que je possède d'ailleurs en herbier.

C'est S. binervosa Sm. et très probablement procera Ry..

PIERRE SENAY.

Nous attirons l'attention de nos collègues sur ce point.

LA FLORE DU TIBIDABO

Par le Frère SENNEN, E. C.

(Suite)

Il resterait la var. macrocalyxe notée à Gava et vers Casa Fotja; à beaux sépales luisants rubescents, très développés, et indiqué à Malaga par Willkomm, et au cas où notre variété fut reconnue distincte, -- comme elle nous l'a paru, nous la désignons par un terme variétal propre, var. Rieræ Sennen = var. macrocalyxe ej., non Willk. Quant au macrocalyxe Sennen et Pau des Albères, nous le rebaptiserions C. Paui Sennen, car si deux formes distinctes étaient désignées par un même nom, comment pourrait-on s'entendre?

Les formes suivantes rencontrées dans le Midi jusqu'en Roussillon, peuvent être trouvées en Catalogne et dans le sous-district barcelonais, et, en général, dans la Péninsule ; C. velutinus, fruticans, arrigens, microphyllus et humilis Timbal.

Deux autres variétés ont été distribuées du Tibidabo dans nos « Pl. d'Esp. » : Nº 6314 var. fissipetalus à pétales plus que rétus, profondément bifides, caractère qui simule des fleurs à 10 pétales ; et n° 6741 var. platyphyllus (Timb.) s.-v. major., à feuilles, calices et pédoncules de dimensions sensiblement plus grandes que celles indiquées par l'auteur.

5. Cistus Monspeliensis L. Fréquent sur tout le littoral oriental et austral, dit le Prodromus, de préférence sur le schiste et la silice. Willkomm décrit une variété *minor* à fleurs petites et feuilles courtes; et Rouy et Foucaud, une variété à grappes multiflores et longs pédicelles, rameaux allongés macrophylles, etc. var. major

Ssp. affinis Bert. Feuilles parfois plus larges, $8\frac{1}{2}$ cent. \times 17 mill.

Hab. Costa de S. Médi.

De Cambrils (Tarragone), nous avons une variété densifolius, stérile, multirameuse, très densifoliée

Cistus Florentinus Lamk. (Monspeliensi-Salvifolius Loret et Barrandon Flor. Montp., p. 67). Répandu par le massif, mais non abondant, et sous plusieurs formes, dues à d'autres interventions. Se retrouve sur tout le littoral. où les deux parents vivent en société. Nous avons noté une plus grande fréquence vers le Vedado Ferrer, et la variété astemonus ou floribundus, macrophylle, multi-grandiflore. n° 1388 sub Florentino; var. stenophyllus (Cambrils) ; var. grandifolius (Gavà).

Nº 5249-50 C. Chantalis (Florent, var. ?) vel Florent. × Salvifolius Rameaux polyphylles multiflores pédoncules et longs pédicelles hérissés de blanche pilosité sur le fin tomentum étoilé; sépales palminerves obliquement cordés, poilus sur la région médiane, peu sur les bords, brusquement acuminés en pointe courte poilue; fleurs grandes.

⁽¹⁾ A. de Brebisson: Flore de Normandie, p. 71, 2º édi-

Nº 5251 C. Salesi (Flor. × Monsp.) Sennen vel Florent, var. Feuillage flavescent, glabre à la page supérieure ; sépales rubescents spécialement sur les nervures, glabres en dehors ou à pilosité étoilée rudimentaire, ciliés, atténués en pointe.

C. Florentinus Lamk. var. prostratus vel superhybrides. Petit arbuste étendu sur le sol nu, brachyclade densifolié; feuilles courtes oblongues, argentées dans les jeunes sommets : inflorescence très appauvri du Floren-

Hab. Massif du Tibidabo, à Colleerola. Note. - Du même massif sont toutes les formes dont la localité n'est pas indiquée.

6. Cistus Clusii Dunal - Castelldefelds! Rubi! Cervello! Vallirana! etc.

Nous ne l'avons pas noté dans le massif proprement dit du Tibidabo. Sa présence est probable par les pentes de Sta. Creu.

Le Prodromus signale les variétés viridis Willk. (C. fastgiatus ej.) et pruinosus ej.

Hab. En Espagne E et S. En dehors, Algérie et Sicile. Frère Bianor nous l'adressa des. Baléares

Note. — De Gava, nous avons à signaler un C. Populifolius (?) ssp. vel hybrid., parvifolié, dont notre herbier garde un menu rameau recueilli par un de nos élèves dans les promenades annuelles dirigées vers cette intéressante localité. Des sables herbeux de la Ricarda près Prat de Llobregat, nous avons un T. Salvifolius var. schizocalyx à sépales partiellement frangés sur les bords. Finalement nous signalerons de Salou (Tarragone) un Cistus Salomonis Sennen et Teodoro = Cistus Salvifolius × Helianthemum Halimifolium? de menu feuillage plus ou moins argenté et de sépales réduits. Ce curieux hybride, annoncé comme déjà produit artificiellement par Bornet (cf. Daveau, atque Rouy et Foucaud) a été publie dans nos exsiccata. Il nous manque les belles espèces Populifolius et Laurifolius, et leurs hybrides. Mais sont-elles nombreuses les villes cités si bien partagées que Barcelone?

HELIANTHEMUM (Tournefort) Gærtner

Clés des sous-genres (subgenus)

- 1. Plantes frutescentes; épicalice nul, ou à pl. herbacées ou ligneuses inférieurement; épicalice bibractéolé ou nul. 2
- 2. Plantes herbacées ; fleurs astyles.. Tube
 - pl. plus ou moins indurées inférieurement ; style genouillé. 3
- 3. Sépales 3-5 nervés ou costifères, stye filiforme ; stigmate discoïde.. Helianthe-
 - Sép. 4-5 nervés ; style épaissi arqué au sommet ; trois stigmates condupliqués. Fumana

HALIMIUM (Spach) Rouy et Foucaud

Des huit espèces décrites dans le Prodromus, la Catalogne n'en compte qu'une, et non prodiguée.

H, Halimifolium (L.) Willk. = H. lepidotum Spach. Belle espèce arbustive à faciès et port de ciste. Elle se présente chez nous avec des pétales entièrement jaunes et avec des pétales maculés (var. maculatum, var. immaculatum Sennen in Pl. d'Esp. nºs 1597-98). La variété à pétales maculés de pourpre affecte 3 formes ou sous-variétés : 1º var. maculatum sensu stricto à pétale marqué d'une larme purpurine. 2° var. coronatum lorsque les macules purpurines forment un anneau complet, sans vides entre elles ; 3° var. punctatum si le pétale est marqué d'un menu point. Ces trois modes de macules se présentent dans l'Helianthemum guttatum sensu lato.

Hab. Nous trouvons cette espèce très multiflore, par les grès des coteaux de Gavà, à Castelldefels. Nous l'avons vue sur le littoral de Tarragone, de Valence, de Murcie. Son aire de dispersion, s'étend dans le domaine méditerranéen, excepté le secteur oriental.

Halimium umbellatum (L.) Spach = Heliau-

themum umbellatum Miller.

Hab. Deci delà, dans le C, l'W, le S et l'E. Bien qu'indiqué par Colmeiro comme fréquent en Catalogne, il n'y a pas encore été rencontré. Rouy et Foucaud lui assignent le Portugal, l'Espagne, la Grèce, la Syrie, l'Algérie.

Le nº 4280 de nos « Pl. d'Esp. » rapporté à H. Libanotis Lge. est une variété de l'umbellatum.

Le nº 1896 des Baléares nous paraît se rapporter à une variété nouvelleHal. umbell. var. Bianoris Sennen arbuste d'une grande viscosité ; feuilles plus larges d'un vert flavescent en dessus, canescentes striées en dessous ; pédicelles sensément pubescents, rappelant ceux du Cistus, Clusii, avec lequel il pourrait bien s'hybrider

Hab. Baléares : Palma à Portopi. Leg. F. Bianor.

De Prades (Pyr.-Orientales), nous avons la race H. verticillatus (Brot.) sub Cisto, qui nous parut une bonne espèce à faciès de C. Monspeliensis avec lequel il s'hybride. Voir soc. Rochel. Nº 4374 leg. F. Sennen, et l'hybride suivant, peut-être en mélange avec les parts distribuées.

Hal. Martrei Sennen (Hal. verticillatum x Cistus Monspeliensis ej. Arbuste à port de C. Monspeliensis; feuilles nigrescentes courtes linéaires fortement révolutées, sillonnées en dessus, sensément ciliées à la base ; bractées élargies à la base des verticilles floraux ; pédoncules épais à pilosité crépue glanduleuse ; pédicelles inégaux très finement pubescents, non épaissis au sommet, sépales hérissés, petales grands.

Hab. Pyrénées-Orientales : Prades, coteaux

scisteux. Leg. ipsc 1898—31 V.

BIBLIOGRAPHIE

PHANÉROGAMES

Cruciféracées.

283 Debray (M.) : Cakile maritima (Jord.) sur le littoral atlantique français. [Bull. de la Soc. linn. de la Seine Maritime (1931) 86-87].

Plante trouvée à Saint-Palais-sur-Mer

(Charente-Inférieure).

Juglandacées.

284 Guétrot (Dr) : Les Cotylédonies du noyer [Bull. de la Soc. bot. des Deux-Sevres (1931) 20-36, 3 fig. et 1 pl. hors-texte. Tiré à part].

Etude de noix mono-di, et tricotylédones, cas probablement unique pour une

seule espèce.

Glumacées.

285 Cugnac (Ant. de) et Camus (M^{11e} A.): Sur quelques espèces de Bromes et leurs hybrides [B.S.B.F. 327-341 et 3 pl. hors-

Etude des Bromus maximus, rigidus, Gussoneio (rigidus x sterilis), Fischerio (madritensis × sterilis), Cf. nº 277.

CRYPTOGAMES

Muscinées.

286 Sarrassat (Cl.) : Quelques muscinées nouvelles pour la Corse [Revue bryologique (1931) 37-38.]

287 Bizot (M.) : Contribution à la flore bryologique de la Côte-d'Or. [Revue bryologi-

. que (1931) 17-36.]

288 Hillier (L.): Sur deux Hépatiques peu répandues dans le Jura. [Revue bryologique (1931) 38-40.

Frullania fragilifolia (Tayl.); Reboulia

haemisphaerica (Raddi).

Champignons.

289 Dupain (V.): Un cas d'empoisonnement suivi de mort par l'Amanita phalloides en Charente-Inférieure. [Bull. de la Soc. bot. des Deux-Sèvres (1931) 118-120.]

Champignon confondu avec Volvaria gloiocephala, régulièrement consommé

dans l'Île de Ré.

290 Brébinaud (P.): Révision de quelques hyménomycètes. [Bull. de la Soc. Mycol. de

France (1931) 99-105.]

Etude précise d'Amanita citrina, Lepiota clypeolaria (Barla), Tricholoma melaleucum, nigromargitanum, subalutacea, concava, Russula albo-citrina, livescens, roseola, Cortinarius sublimonius, Lycoperdon hirtum, marginatum, avec « Un mot sur les dimensions des spores. »

291 Brébinaud (P.) : Note sur Russula vesca. [Bull. de la Soc. linn. de la Seine mari-

time (1931) 78-80].

292 Bellivier (J.): Traduction des Cortinaires tirée des Agaricacae de Ricken (suite). [Bull. de la Soc. bot. des Deux-Sèvres (1931) 69-80.]

Précieuse traduction pour les botanistes ignorant l'allemand. Concerne la sec-

tion Dermocybe.

293 Lafond (Dr) : Cas d'empoisonnement benin ou d'idiosyncrasie causé par l'ingestion de Craterellus cornucopioides (id. 119).

Troubles sensitifs aux mains et aux pieds, démangeaisons analogues à celles des engelures, plaques rouges fugaces, le tout ayant duré trois jours.

GEOGRAPHIE BOTANIQUE

Poitou.

294 Rallet (L.) : La végétation des coteaux calcaires du Montmorillonnais. [Bull. de la Soc. bot. des Deux-Sèvres (1931) 37-68]

Provence.

295 Blanc (P.) : Notes sur la flore des environs d'Arles (suite) [Revue horticole des Bouches-du-Rhône (1931) 70-72].

296 Laurens (Sylv.) : Cotignac et sa flore (suite et fin) [Revue horticole des Bouches-du-Rhône (1931) 70-72.]

Saintonge.

297 Fouillade (A.): Notes sur quelques plantes rencontrées dans les herborisations. [Bull. de la Soc. bot. des Deux-Sèvres (1931) 112-117].

Etude d'Aira capillaris, Koeleria Vallesiana, Acer monspessulanum, Phillyrea latifolia, Polystichum spinulosum, Orchis helodes, sesquipedalis, Traunsteineri

Vosges.

298 Walter (E.) : Modifications survenues dans la flore d'Alsace et de Lorraine depuis 1870. [B.S.B.F. session extraord. en Alsace (1926), 5-61 et bibliogr.; publié en 1931].

BOTANIQUE APPLIQUÉE

299 Dupain (V.) : Aperçu des propriétés médicinales, industrielles, agricoles et alimentaires des plantes indigènes les plus communes (suite). [Bull. de la Soc. bot. des Deux-Sèvres (1931) 81-99].

Etude des familles depuis les Composées jusqu'aux Gentianées

Docteur Guétrot.

Le Directeur-Gérant du Monde des Plantes : Ch. DUFFOUR.

AGEN. - IMP. MODERNE (ASSOC. OUV.), 43, RUE VOLTAIRE.